

CONTACT

Publié par :



Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard

Vol. 34 No 5

Octobre 2015

ISSN 0830 0084

Pensons aux jeunes...

Le 18 septembre dernier, la municipalité, la SQ, l'école des Sources et des parents ont uni leurs forces pour tenir une campagne de sensibilisation à la vitesse et à la sécurité routière au coin des rues de la Gare et Principale. Plus de 500 véhicules ont traversé cette artère de 7 h 30 à 8 h 30. Six jeunes de l'école ont brandi des affiches demandant de ralentir dans le village.

Yve Rouleau, initiateur du projet

Bonjour, je suis une élève de 6^e année et j'ai participé à cette activité. La sécurité routière, c'est très important surtout en milieu scolaire parce que plusieurs élèves se rendent à l'école à pied et ils doivent effectuer leur trajet quatre fois par jour. C'est dangereux de rouler vite parce que vous

pouvez heurter des enfants, causer des accidents graves ou causer la mort.

Les écoliers ont entre 5 et 12 ans et ils ont besoin de vous pour se sentir en sécurité. Nous comptons sur vous! Ralentissez.

Émilie Lapointe



MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N ^o 1	YVE ROULEAU
POSTE N ^o 2	MARIE-ÈVE DUFOUR
POSTE N ^o 3	ROLAND PELLETIER
POSTE N ^o 4	JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N ^o 5	DAVID LEBLANC
POSTE N ^o 6	FRANCIS RODRIGUE

Le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le lundi 12 octobre en raison de la fête de l'Action de grâce.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- CTE COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca



Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 8 septembre 2015

Le secrétaire-trésorier dépose les états financiers au 31 août 2015 et les prévisions budgétaires 2015.

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance, l'adoption du règlement 439-2015 concernant le traitement aux ultraviolets dans les fosses septiques sera proposée.

Les élus municipaux appuient une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation autres qu'agricoles pour les lots numéros 3 201 658 et 3 201 659. (Rés. 2015-09-101)
Les élus municipaux autorisent le versement d'un montant de 600 \$ à l'Association de protection de l'environnement du Lac-à-l'Anguille pour l'entretien du

marais filtrant et l'ilot végétal flottant. (Rés. 2015-09-102)

Les élus municipaux adoptent une nouvelle politique de rédaction et de publication du journal Contact. (Rés. 2015-09-103)
Une mention est faite pour une sensibilisation à la sécurité routière qui se tiendra le 18 septembre en collaboration avec l'école Des Sources, la Sûreté du Québec et la municipalité.

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.



ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.

Un gros merci

Merci à la municipalité de Saint-Anaclet de nous avoir permis, depuis novembre 2008, la parution régulière d'articles dans le « Contact ». Ce 70^e article est le dernier. Nous remercions particulièrement l'équipe de rédaction soit madame Joanne Pinel et monsieur Richard Ruest pour leur collaboration .

André Lévesque, président ☎ 418-722-9637

SÉANCE D'ESSAI GRATUITE DE TAI CHI

Le dimanche 4 octobre de 10 h à 15 h au Centre communautaire Terrasse Arthur-Buies, 387, rue des Passereaux à Rimouski. Il y aura inscription pour des cours dans notre municipalité si le nombre de participants est suffisant. Pour info. Rémi Deschênes au 418 750-5076.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier,

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018.

QUE :

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Anaclet pour les années 2016, 2017 et 2018 a été déposé au bureau du soussigné au 318, rue Principale Ouest, Saint-Anaclet le 9 septembre 2015;

Que toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la municipalité lesdits rôles;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2016;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagné du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 4-14, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 4-14 sont disponibles à l'hôtel de ville de Rimouski au 205, avenue de la Cathédrale C.P. 710, Rimouski G5L 7C7;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la ville de Rimouski à l'attention de monsieur Jean-Pierre Morneau;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 15^e jour de septembre 2015.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

La réunion des membres du **Cercle de Fermières** aura lieu le mercredi 14 octobre à la salle Réal-Lamontagne à 19 h 30. Une conférencière viendra nous parler du diabète.

Bienvenue à toutes les personnes intéressées!
Pour obtenir plus d'information, vous pouvez appeler au 418 723-8261 ou 418 723-1519.

Merci Augustine Lavoie

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Un nouveau rôle d'évaluation sera en vigueur du 1^{er} janvier 2016 jusqu'en décembre 2018. Nous avons un rôle qui datait de plus de six ans et un réajustement en fonction du marché a été fait. La moyenne d'augmentation est de 20,79 % pour l'ensemble de la municipalité. Cela n'implique **pas** que le compte de taxe va augmenter d'autant, le taux de taxation sera diminué de la même proportion. Par contre, certains immeubles sont plus touchés que d'autres, dont les immeubles locatifs, les lots à bois et les maisons mobiles, il peut y avoir une augmentation pouvant atteindre plus de 50 %. Ceux-ci connaîtront une augmentation en fonction du pourcentage au-dessus de la moyenne, le contraire est aussi vrai pour ceux qui sont en bas de la moyenne. **Nous vous invitons à communiquer avec nous afin de connaître l'état de votre dossier.** Alain Lapierre, dg

Vous désirez rencontrer le maire ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible sur rendez-vous. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

5 octobre

2 novembre

7 décembre

Nous félicitons et remercions les membres du Comité des Jardins de Lessard pour avoir préparé et servi gracieusement une délicieuse soupe dans le cadre de l'activité de la soupe de la récolte qui se déroulait le 12 septembre dernier. Nous soulignons également la présence des Jardins nature et de Manger saison. À l'année prochaine!

Marie-Ève Dufour

UN P'TIT PEU D'URBANISME

Appelez votre numéro civique

Lors de tournées d'inspections, nous avons remarqué que plusieurs immeubles ne possédaient pas de numéro civique visible sur leur propriété. Il est dans l'intérêt général des citoyens, pour des fins de sécurité publique notamment, que les maisons et autres constructions soient identifiées par des numéros bien visibles de la voie publique. C'est pourquoi, le règlement #79-29 stipule que chaque propriétaire doit installer le numéro civique sur la façade principale de la maison ou du bâtiment à un endroit visible de la rue. Si cette situation vous concerne, nous aimerions donc avoir votre coopération.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en bâtiment et en environnement.

COLLECTE DES REBUTS MONSTRES

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la semaine du 11 octobre. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :

Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.

Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction ne sont pas ramassés.

De plus, tout le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur) ne sera pas ramassé.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eau.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement s'inscrire avant le 9 octobre à 16 h 30 en composant le 418 723 2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le mardi 13 octobre à 8 heures par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.



Votre avis nous intéresse

Plan de développement de la zone agricole

Cultivons l'avenir 2
Une initiative MRC-produc-tion-territoire

La MRC de Rimouski-Neigette vous invite à participer à un sondage sur Internet

MRC de Rimouski-Neigette

Êtes-vous agriculteur ?

OUI, complétez le questionnaire **AGRICULTEUR**

NON, représentez-vous un organisme agricole ou agroalimentaire ?

OUI, complétez le questionnaire **ORGANISME AGRICOLE OU AGROALIMENTAIRE**

NON, complétez le questionnaire **GRAND PUBLIC.**

Pour accéder aux questionnaires, visitez www.mrcrimouskineigette.qc.ca

Image source : Municipalité de Saint-Anaclet

DISTRIBUTION DE COMPOST

Nous sommes heureux de pouvoir vous offrir gratuitement du compost encore cette année.

Afin d'accommoder le plus de gens possible, le compost a été livré à notre entrepôt situé sur la rue de la Gare près de la voie ferrée.

La distribution se fera le samedi 10 octobre de 9 h à 15 h. Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes.

Vous pourrez prendre jusqu'à 240 litres (équivalent au bac brun).

Nouveau service

Affûtage plus, monsieur Nicolas Morin, 81, rue Bérubé, 418 509-3402.
Bonne chance dans votre projet.

OFFRE D'EMPLOI

Je suis à la recherche d'un étudiant/e qui désire travailler au local des jeunes à temps partiel en soirée, et ce, dès maintenant à titre d'animateur. Le poste consiste à faire de l'animation et de la surveillance auprès des jeunes qui fréquentent le local.

Pour en savoir plus sur ce poste à combler, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

Rédaction : Joanne Pinel
Mise en page : Richard Ruest
Impression : Impressions L P Inc.
Prochaine parution : novembre 2015
Tombée des articles : 20 octobre 2015

Nous vous dévoilons les activités qui se dérouleront en octobre au Pavillon L'Héritage :

8 octobre 19 h 30 : Soirée des aînés du Club Lions de Saint-Anaclet.

15 octobre 11 h 30 : Dîner rencontre. Ne prenez pas le diabète à la légère en compagnie de madame Lise Fortin de Diabète Bas-St-Laurent.

29 octobre 11 h 30 : Dîner rencontre. L'Halloween : C'est la fête! Déguisez-vous pour l'occasion! Et spectacle de micromagie de Jean-François Boucher-Otis, magicien.

Les réservations doivent nous parvenir au plus tard le mercredi précédent l'activité à 12 h. Le repas est au coût de 10 \$/non-membres et 8 \$/membres.

Pour informations et réservations, communiquez avec Martine St-Pierre au 418 725-5087.

Bienvenue à tous!

Ligue de Balle Donnée Molson de Saint-Anaclet

Avec la présence de 125 personnes lors d'un 5 à 7, la Ligue de Balle Donnée Molson de Saint-Anaclet a procédé à son 29^e Méritas au centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet le 19 septembre dernier.

Entreprises Forestières 5Y a rafflé le trophée de champions des séries de fins de saison soit le trophée *Gaétan Pelletier*, **CarrXpert Jacques-Lévesque** s'est mérité le trophée *Jean-Doris St-Laurent* pour la meilleure gérance de l'année. **Gouttières Anaclet** s'approprie le trophée *Joël Proulx* à titre de champions de la saison régulière et le trophée de participation remis à **Plomberie de l'Est**.

Des remerciements à tous nos commanditaires d'équipes et ajoutons à cela la collaboration de Desjardins Caisse de la Rivière Neigette, la Brasserie Molson, le Club Lions et la Municipalité de Saint-Anaclet.


Gaétan Pelletier, secrétaire



- Déjeuner de la Fabrique le dimanche 18 octobre de 8 h à midi. Nous vous attendons en grand nombre.
- Le poker-run tenu le 4 juillet a permis d'amasser la somme de 8 000 \$. De ce montant, 2 000 \$ a été remis à Rêves d'enfants et 6 000 \$ à la Maison Marie-Élisabeth. Merci aux participants et à nos généreux commanditaires.
- Annulation du souper d'Halloween du Club Lions du 31 octobre. L'activité sera reprise l'an prochain en raison de la date de l'évènement et le passage des enfants dans les maisons. Merci

Des cours d'éveil à la danse seront disponibles cet automne. Ils seront offerts le samedi matin par Monique Belles-Isles de la Magie du mouvement. Par des mises en situation, des jeux et des exercices et avec l'utilisation d'objets et d'instruments de percussions, le jeune est initié à la danse. Il apprend à intégrer son corps, coordonner ses mouvements, travailler son équilibre, suivre le rythme, se repérer dans l'espace et relaxer.

Info.: Monique Belles-Isles 418 725-3979.
www.lamagiedumouvement.com

 *Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?*

Badminton les lundis, de 21 h à 22 h 30
 2 terrains disponibles
 Durée : du 14 septembre au 14 décembre 2015
 du 11 janvier au 11 avril 2016
 Coût : 20 \$/session/personne
 Inscription auprès de Carl au 418 725-5389

municipalite@stanacllet.qc.ca ou
 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30, tél. : 418 723-2816,
 au 318, Principale Ouest

Vacances 






Veillez prendre note que je serai en vacances du 16 au 25 octobre inclusivement. Je vous remercie d'en prendre note. Carl

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le secteur 1 = le village incluant les rangs 3 Est et Ouest, la route Neigette jusqu'au Petit rang 3 et le Petit rang 3.

Le secteur 2 = le territoire rural à partir de la route Neigette après le Petit rang 3 et tous les rangs allant vers le sud.

 : vidanges  : recyclage  : compostage

octobre 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1  	2	3
4	5	6	7 	8 	9	10
11	12	13	14  	15  	16	17
18	19	20	21 	22 	23	24
25	26	27	28  	29  	30	31